

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27/11/2020

Le 20/11/2020, convocation a été adressée individuellement à chaque membre du conseil municipal, pour la réunion du 27/11/2020 ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Etaient présents : Bruno CELLIER - Christiane DENORME – Didier LENNE – Martine BAURIN - Guillaume CELLIER – Mathilde POLACCI – Philippe MARCHAL – Brigitte HARLAUX – François LO PRESTI - Frédéric ELU - Thomas HALLUIN – Florence LIENARD - Pierre PLACE – Isabelle DELOBEL - Dominique BUSSIGNIES - Isabelle DENORME - Jean-Marc BERNARD.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Isabelle HUBLART qui a donné procuration à M. Polacci
Freddy SZYMCZAK qui a donné procuration à Me Bussignies

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, suite au confinement actuellement en vigueur, la séance s'est déroulée sans public.

Nomination d'un secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

ORDRE DU JOUR :

Dotation d'Équipement Territoires Ruraux (DETR) 2021 ;
Aide Départementale Villages et Bourgs (ADVB) 2020 volet relance ;
DM 2 au BP 2020 ;
Adhésion au groupement de commande relatif à l'achat d'enveloppes ;
Approbation de la convention pour le groupement de commande relatif à l'achat d'enveloppes ;
Adhésion au groupement de commande relatif à l'achat de petites fournitures de bureau ;
Approbation de la convention pour le groupement de commande relatif à l'achat de petites fournitures de bureau ;
Adhésion au groupement de commande relatif à l'achat de papiers ;
Approbation de la convention pour le groupement de commande relatif à l'achat de papiers ;
Engagement auprès de valenciennes métropole dans la stratégie de rénovation énergétique de son patrimoine et de développement des énergies renouvelables ;
Annulation des subventions communales auprès du CLES 2020 ;
Point sur les travaux rue du Moulin, et rue du Corbeau – de la Cascade ;
Questions diverses.

Après lecture, le compte rendu de la séance du 16.10.2020 a été approuvé.

SUBVENTIONS EXTERIEURES

DETR

Cette question est reportée au prochain conseil (avant le 11/12/2020 –date limite dépôt du dossier en sous-préfecture)

ADVB Plan de relance 2020

M. Le Maire donne la parole à M. Lenne, adjoint aux travaux, qui explique que le Département ouvre exceptionnellement un nouveau volet ADVB 2020 – plan de relance.

Ainsi il propose à l'Assemblée de solliciter cette subvention pour :

- Le changement des châssis à l'étage de la Mairie et à la salle des fêtes pour 47 291.96 € HT ;
- La mise en conformité concernant la séparation du rejet des Eaux Pluviales et des Eaux Usées à la salle polyvalente pour 8 655 € HT ;
- Remise en conformité des installations électriques : école de l'aunelle, salle des sports, salle des fêtes, bibliothèque pour 9 815.56 € HT ;
- Remise en état du chéneau à la Salle des Fêtes pour 3 950 € HT.

Le montant estimatif de l'ensemble s'élève à 69 712.52 € HT. Ainsi après en avoir discuté, l'Assemblée, décide, à l'unanimité,

- d'adopter la proposition pour ces projets ;
- d'arrêter les modalités de financement suivant le plan de financement ;
- de solliciter la subvention ADVB Plan de Relance 2020 à hauteur de 50 % soit 34 856.26 € ;
- de prévoir les crédits au BP2021 ;
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant aux projets décrits.

FINANCES

DM 2 (décision modificative) au BP 2020

Après explications de M. Marchal, Adjoint aux finances, les virements de crédits au BP 2020, ci-dessous, sont votés, à l'unanimité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapt/art	designation	montant	Chapt/art	designation	montant
2313 /66	voirie	3 450.00			
2158/21	matériel divers	8 000.00			
2313/80	cœur de vie	- 11 450.00			
		-			-

ANNULATION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUPRES DU CLES 2020

En raison du non fonctionnement du CLES sur l'année 2020, et considérant sa dissolution à compter du 31.12.2020, l'assemblée autorise, à l'unanimité, le retrait des délibérations en date du 11/03/2020 octroyant une subvention de la commune d'Estreux pour 15 597.94 € et de Sebourg pour 21 402.06 € pour le fonctionnement des activités du CLES 2020, en précisant qu'aucune n'a été versée.

AFFAIRES COMMUNALES

POINT SUR LES TRAVAUX RUE DU MOULIN, ET RUE DU CORBEAU – DE LA CASCADE

Les travaux Noréade dans la rue du Moulin se terminent. Le réseau des Eaux Pluviales est en place et le drain des Eaux Usées a été remplacé et favorise ainsi un raccordement à hauteur de 80% des habitations. Le chantier continue dans la rue des bourgeois dès ce lundi 30.11. Après discussion avec les services de Noréade, la commune ne reprendra pas la réfection de la voirie à ses frais, même partiellement.

L'assainissement dans les rues du corbeau et de la cascade est terminé mais les travaux de réfection sont en attente d'une éventuelle subvention à solliciter auprès d'un partenaire financier, vu le coût élevé de cette prestation.

DANGEROUSITE DES CHEMINS COMMUNAUX

Me Delobel (auteure de cette question portée à l'Ordre du Jour) signale que des chemins sont dangereux pour les utilisateurs et demande si un agenda d'entretien a été établi. M. le maire lui répond qu'il prend sa demande en considération en faisant nettoyer les lieux suivant les demandes et informe également que l'AFIR Sebourg, Rombies-et-Marchipont est concernée par cette question. Néanmoins, les arbres signalés dernièrement seront abattus par les ouvriers communaux.

INTERCOMMUNALITE

ADHESION AUX GROUPEMENTS DE COMMANDE de VALENCIENNES METROPOLE

- Après proposition et discussion, l'assemblée a émis un avis favorable à l'adhésion au groupement de commande : papiers - enveloppes - petites fournitures - auprès de Valenciennes Métropole. M. le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal pour signer les conventions respectives à ces trois lots.

- Dans la continuité des états des lieux énergétiques déjà réalisés, l'assemblée municipale s'est engagée à l'unanimité à améliorer énergétiquement les bâtiments communaux et donc à diminuer les consommations d'énergie, notamment à l'école de l'Aunelle, bâtiment apparaissant comme très énergivore. Des demandes d'aides financières pourront être sollicitées, le conseiller en énergie placé auprès de Valenciennes Métropole aidera les communes adhérentes à ce groupement en ce sens également.

ADHESION A RVVN POUR 2021

Suite à l'arrêt de la convention qui lie RVVN à Valenciennes Métropole au 31.12.2020, et sur proposition de M Le Maire, les membres du Conseil Municipal ont validé à l'unanimité l'adhésion à RVVN, Réseau de Villes et Villages Numériques, association loi 1901 créée en 2001, ayant pour objet social de répondre aux besoins des collectivités territoriales en matière de technologie de l'information et de services Internet par le biais de la mutualisation des ressources et compétences, de l'expertise et du conseil, ceci afin de bénéficier des services offerts par cette association et notamment de la création, de la maintenance et de l'évolution du site Internet de la commune, d'un service de messagerie collaborative et des services à venir.

Le montant de l'adhésion à l'association RVVN est fixé à 1000 euros par an avec un prorata temporis la première année. A noter que la cotisation est revue annuellement en assemblée générale et celle-ci est, pour le moment, identique depuis 2001. Crédits prélevés au 65541 du BP 2021.

INFORMATIONS diverses

- La piste cyclable : pas de réunions prévues. Pour l'instant, les réunions se déroulent au SIMOUV avec pour objet le développement ou renouvellement du parc des autobus.
- Les commissions de travail : M. le maire précise que depuis les élections, les adjoint.e.s travaillent souvent dans l'urgence mais qu'aucun membre ne sera oublié dans les prochaines réunions des commissions de travail.
- L'éclairage public, notamment celui de la rue du Corbeau dont beaucoup de lampes ne fonctionnent plus fera l'objet d'une attention particulière : remplacer les ampoules, procéder à un relamping ou remettre des poteaux avec LED, avec éventuellement une subvention DETR à solliciter.

LE MAIRE
Bruno CELLIER